



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- L'IMPRIME
- LES PIÈCES JUSTIFICATIVES (en fonction de votre situation – voir tableau ci-dessous)

Rectorat de l'académie
de Toulouse

Pièces à fournir dans tous les cas :

- L'avis d'impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020

Dossier suivi par :

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Chrystel ANDRIEUX
Chef de Division

DSDEN de l'Ariège

Gestion bourses : 09-31-65

Tél : 05 67 76 52 09

Mail : ja09dve@ac-toulouse.fr

7 rue du Lieutenant Paul Delpech

BP 40077

09 008 Foix Cedex

Isabelle ROGER
Chef de Division

DSDEN du Lot

Gestion bourses : 46-81-82-32-12

Tél : 05 67 76 55 11

Mail : vse46@ac-toulouse.fr

Cité Chapou

1 place Jean Jacques Chapou

46000 Cahors

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 de votre concubin(e).
En cas de changement récent de votre situation familiale, exclusivement décès de l'un des parents ou divorce ou séparation : vos seuls revenus seront pris en compte	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge	L'attestation de paiement de la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant.
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF.

TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE
CAMPAGNE (21 octobre 2021) SERA REJETE